







































Les notes se répartissent comme suit :

19,5 : 1

14,5 : 1

13,5 : 1

10,5 : 1

10 : 1

8,5 : 1

7 : 1

En premier lieu, le jury tient à souligner que les candidats étaient manifestement bien préparés à l'épreuve, grâce à leurs professeurs, et ont lu attentivement le rapport de l'an dernier, dont ils ont su tirer profit. Tous les candidats ont par exemple très bien maîtrisé l'exercice de l'introduction, pris soin d'annoncer un plan et, à une exception près, justifié de manière pertinente le choix du paragraphe dont ils ont donné lecture. L'équilibre entre le résumé et le commentaire était satisfaisant et tous les candidats ont gardé l'œil sur leur montre pour tenir parfaitement dans le cadre imposé. En ce qui concerne la partie consacrée aux questions du jury, ce dernier n'a observé cette année que les deux attitudes extrêmes : soit les candidats ont très bien géré cette partie de l'épreuve, en démontrant la richesse de leur lexique, en ajoutant des références et en développant des exemples concrets et appropriés, soit ils sont restés pratiquement muets. Dans le cas d'une prestation très insuffisante, la partie des questions a permis d'éviter une note très basse, car elle a prouvé que le niveau d'allemand du candidat, de même que ses connaissances générales, n'étaient pas si mauvaises, mais qu'il avait simplement eu la malchance de tirer un sujet qui lui était trop peu familier. Une nouvelle preuve qu'il ne faut pas « abandonner la partie » : les questions peuvent permettre d'améliorer une prestation.

Rappelons aussi à ceux qui redoutent cette phase que les questions sont destinées à permettre au candidat de parler de certains points qui lui auraient échappé ou de se pencher à nouveau sur un passage peut-être mal interprété. Il n'est pas grave de réaliser qu'on a commis une erreur à l'occasion d'une question, il faut simplement l'identifier et la corriger.

Si certains candidats possédaient des connaissances très précises sur la vie politique allemande et autrichienne, d'autres ont été handicapés par un manque de familiarité avec l'univers germanophone : ainsi, on ne peut accepter qu'un candidat ignore complètement ce qu'est le rôle d'un *Ministerpräsident* dans un Land et affirme que cette fonction relève du pouvoir législatif. Autre exemple, un candidat ignorait jusqu'à la signification du terme « *Buchmesse* ».

Le niveau de langue est globalement bon (dans certains cas, le lexique était même particulièrement riche et précis) même si le jury aimerait pointer quelques faiblesses récurrentes.

Premièrement, il convient de travailler son accent et sa prononciation : trop de termes sont prononcés « à la française », voire de manière tout à fait personnelle. Attention notamment aux « *Umlaut* », qui ne sont pas là pour des raisons purement esthétiques. La lettre « v », faut-il le rappeler, se prononce [f] en allemand. Il faut également prendre garde à placer l'accent tonique au bon endroit, en particulier au moment de la lecture, et à marquer des pauses en respectant la logique syntaxique : par exemple, dans la tournure « *der Regierung zufolge* », où l'antéposition de *Regierung* ne doit pas amener le candidat à marquer une pause avant « *zufolge* », prouvant ainsi qu'il n'a pas compris à quoi correspond ce datif. L'exercice de lecture nécessite un entraînement particulier et le jury recommande aux candidats de lire régulièrement à voix haute au cours de l'année.

Comme l'année dernière, le jury a relevé un assez grand nombre de fautes de déclinaison, qui sont compréhensibles dans le cadre de cet exercice, mais qui ne peuvent être acceptées quand elles sont liées au fait que le candidat ignore le genre de noms très courant (*die Welt, die Mauer, das Leben...*). Par ailleurs, dans la mesure où le candidat sera amené à donner la date de publication de l'article dans son introduction, de même que les numéros de ligne, il serait bon de réviser les chiffres et les nombres : ne pas confondre « *dreizehn* » et « *dreißig* », ni « *fünfzehn* » et « *fünzig* ». Si le paragraphe que le candidat prévoit de lire comporte un chiffre, il est de très mauvais effet de ne pas être capable de le lire en allemand. Enfin, on ne peut accepter, à ce niveau d'études, que l'on ne sache pas conjuguer correctement un verbe (et ignore, par exemple, quel en est le participe passé), que l'on utilise « *zu* » après un verbe de modalité, ou encore que l'on ne respecte pas les règles syntaxiques régissant la place du verbe.

En conclusion le jury est globalement satisfait du niveau des candidats et espère observer une nouvelle progression l'an prochain. Bon courage aux futurs impétrants !